

LesEchos.fr

# Pourquoi la Caisse des Dépôts revient en force dans le tourisme

CHRISTOPHE PALIERSE / JOURNALISTE | LE 20/10 À 07:00



Pourquoi la Caisse des Dépôts revient en force dans le tourisme - Françoise Ménager pour « Les Echos »

En mobilisant 1 milliard d'euros sur cinq ans pour renforcer l'attrait touristique de la France, la Caisse des Dépôts apporte un concours massif et bienvenu au secteur. Sans toutefois répondre à tous les enjeux de la filière.

Par Christophe Palierse Journaliste au service Services

C'est une vieille dame fort estimable, une vieille connaissance aussi pour le secteur, qui est donc appelée à donner un coup de main salutaire au tourisme français, sous l'impulsion de pouvoirs publics à nouveau ambitieux et volontaristes. Partenaire historique de la filière, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) y revient, en effet, en force avec la plate-forme d'investissement, annoncée il y a quelques jours, visant à mobiliser 1 milliard d'euros en cinq ans par le biais de trois dispositifs parallèles et complémentaires : ces derniers porteront respectivement sur les hébergements touristiques, les équipements des territoires - ports de plaisance, parcs des expositions et congrès... - et les entreprises. En outre, la problématique de l'« e-tourisme » sera également prise en compte.

En réalité, la Caisse n'avait pas vraiment « lâché » le tourisme tricolore, et continuait d'intervenir au gré des projets. Ainsi, elle a beau s'être désengagée du Club Méditerranée à la faveur de l'OPA lancée par le **conglomérat** chinois Fosun, elle n'en reste pas moins, en France, un financeur important de ses villages. Et sa participation - déterminante - dans la récente mise en place d'une société foncière pour rénover le parc des stations de ski, afin d'enrayer le phénomène des « lits froids », est une autre preuve de son implication dans le secteur. Pour autant, le directeur général de la CDC, Pierre-René Lemas, a reconnu lui-même dans « Les Echos » qu'« il y a bien longtemps que la Caisse des Dépôts ne s'était pas autant engagée dans le tourisme ».

Son retour en force était attendu depuis trois ans. En 2012, dès la nomination de son ex-directeur général Jean-Pierre Jouyet, on évoquait déjà une grande politique en faveur du tourisme. Ce dernier avait même désigné un « référent » au sein de la Caisse pour le secteur, en la personne de Dominique Marcel, PDG de la Compagnie des Alpes, sa filiale dans les remontées mécaniques et les parcs de loisirs. Une fois installé à la tête de la CDC, Pierre-René Lemas a, lui, supprimé cette fonction pour simplifier l'organigramme de la Caisse, tout en confiant une mission sur le tourisme à Dominique Marcel. C'est lui qui a logiquement organisé les réflexions ayant conduit à la nouvelle plate-forme d'investissement. Les annonces récentes sont donc l'aboutissement d'un processus mûri de longue date. Une ligne claire aurait pu se dessiner bien avant, si les gouvernements successifs n'avaient pas autant cafouillé sur le sujet depuis 2012. De l'aveu général, l'ex-secrétaire d'Etat en charge du Tourisme, Sylvia Pinel, n'a jamais pesé sur ce dossier. Et au printemps 2014, le partage par Manuel Valls de la tutelle du tourisme entre Arnaud Montebourg, alors ministre de l'Economie, et Laurent Fabius, un ministre des Affaires étrangères aux responsabilités élargies avec le Développement international - donc la promotion de la destination France - a ajouté un peu plus de confusion. Il a fallu l'exfiltration d'Arnaud Montebourg pour que Laurent Fabius imprime sa marque et mobilise la puissance publique.

Si la feuille de route de la Caisse est désormais fixée, il n'est toutefois pas acquis qu'elle réponde à tous les enjeux du tourisme d'aujourd'hui. La rénovation et l'accroissement de nos capacités d'accueil ont beau être un impératif pour atteindre l'objectif fixé des 100 millions de visiteurs étrangers à l'horizon 2020 (ce qui représenterait une augmentation de 20 millions), la question de la distribution électronique apparaît tout aussi cruciale pour le secteur. Or, en la matière, les grands acteurs sont tous américains ! AccorHotels, le champion français de l'hôtellerie, a ainsi décidé d'ouvrir son système de réservation à une sélection d'établissements indépendants, pour mieux faire face aux grandes centrales numériques, et notamment à Booking.com. Autre exemple, encore plus médiatique : Airbnb est devenu incontournable dans le domaine de l'hébergement.

Au-delà de la distribution, le tourisme français n'a pas non plus d'acteurs puissants dans le domaine du « réceptif », à savoir toutes ces prestations qui tournent autour de l'accueil des visiteurs, en premier lieu des groupes étrangers, qui restent canalisés par des acteurs non hexagonaux. S'agissant des touristes chinois, l'acquisition par Jin Jiang, au début de l'année, de Louvre Hotels Group, le deuxième groupe hôtelier français, a valeur de symbole.

Pour l'heure, la feuille de route de la Caisse des Dépôts ne prévoit pas de prise de participations chez les opérateurs touristiques nationaux. Mais pourra-t-il en être autrement ? Certaines affaires pourraient être considérées comme stratégiques. D'aucuns s'interrogent par exemple sur le devenir de Groupe Pierre & Vacances Center Parcs, le premier acteur européen pour les résidences de loisirs, dont le PDG-fondateur et actionnaire majoritaire, Gérard Brémont, âgé de soixante-dix-huit ans, n'a toujours pas clarifié sa succession tant sur le plan capitalistique que managérial.

Il est vrai que la Caisse n'a pas vocation à tout faire. Si son rôle de financeur du tourisme tricolore est réaffirmé, le gouvernement a également conforté l'agence de développement touristique Atout France. Créée en 2010, celle-ci a notamment la haute main sur la promotion, les études, la prospective et l'ingénierie. La vieille dame n'est donc plus toute seule pour s'occuper de la filière. C'est une bonne nouvelle pour un secteur générant 7 % du PIB, porteur, et créateur d'emplois. ●

**Christophe Palierse**

**Journaliste au service Services**

### **Les points à retenir**

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, la Caisse des Dépôts compte investir 1 milliard d'euros en cinq ans pour dynamiser le tourisme hexagonal.

Les investissements en question visent à moderniser les hébergements touristiques, les équipements des territoires et les entreprises du secteur.

Pour l'heure, la feuille de route de la caisse ne prévoit pas de prise de participations chez les opérateurs nationaux ; elle ne répond pas non plus à la problématique de la distribution électronique, un enjeu crucial pour la profession.